Image not found or type unknown

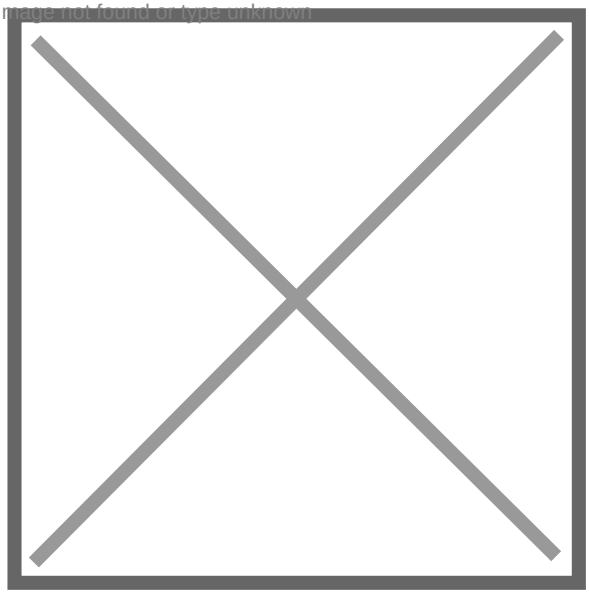

Facture et réduction d'impôts

Par **mikado95200**, le **14/06/2012** à **14:47**

Bonjour,

J'ai une question d'ordre général. Hier un dépanneur informatique m'a remis des factures en me disant qu'elles me donneront droit à une réduction d'impôts. Aussi, je voudrais savoir une simple chose : à chaque fois qu'un professionnel (quel que soit son secteur d'activité) me remet une facture (contre règlement), ai-je systématiquement droit à une réduction d'impôts ou cela ne vaut-il que dans des cas biens particuliers ?

Cordialement.

Par **beberenice**, le **14/06/2012** à **17:54**

Il ne me semble pas que ça puisse donner droit à une réduction d'impôt. Vérifiez bien c'est peut être un stratagème afin d'augmenter le prix de la prestation tout en affirmant que vous bénéficierez d'une réduction impôt sans pour autant augmenter le prix

Par **mikado95200**, le **15/06/2012** à **12:45**

En fait, je viens d'appeler le dépanneur, il m'a dit qu'il m'enverrait une attestation fiscale en février 2013 et que cette histoire de réduction d'impôts, cela marche uniquement avec les professionnels agréés par l'Etat (ce qui est le cas pour lui).

Cordialement.

Par **Michel**, le **27/06/2012** à **12:21**

Bonjour,

Je ne vois pas comment des factures de dépannage informatique peuvent vous donner une réduction d'impôts à titre personnel.
Cela est possible uniquement à titre professionnel car ces charges rentrent dans les charges déductibles pour le calcul du résultat professionnel.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés